



M. Frédéric Mitterrand  
Ministre de la Culture et de la Communication  
3 rue de Valois  
75033 Paris Cedex 01

Paris, le 15 janvier 2010

Monsieur le ministre,

Le 17 décembre, au cours de la première réunion du comité d'orientation du fonds SPEL, le **Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (SPIIL)** a demandé qu'à l'issue de ces délibérations et après votre décision d'attribution des aides à la presse en ligne, celles-ci soient rendues publiques.

S'agissant d'un nouveau fonds d'aide à la presse, nous sommes convaincus que cette mesure de transparence constituerait un signal fort, qui montrerait votre volonté de rupture avec les pratiques anciennes d'opacité.

Nous estimons, pour notre part, que la publication sur le site de la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) du montant des aides, de leurs bénéficiaires, ainsi que d'une description succincte des projets correspondants, permettrait de :

- Sensibiliser les citoyens (et contribuables) aux efforts importants consentis par l'Etat en faveur de la pluralité des médias et de développement de la presse en ligne ;
- Montrer que ces aides sont réparties de manière équitable, en évitant les soupçons de favoritisme ou de soutien de nature partisane ;
- Renforcer la légitimité et accroître l'efficacité des aides en permettant au public de constater que le fonds SPEL soutient de véritables projets de développement dont ils pourront, par la suite, constater les résultats sur les sites concernés ;

Nous savons que la répartition des aides à la presse est communiquée par vos services aux parlementaires qui le demandent, et que ceux-ci en font état dans certains de leurs rapports.

.../...

Mais ces informations sont publiées avec beaucoup de retard dans des documents souvent peu accessibles au public, et n'ont pas le niveau de visibilité qu'elles auraient sur le site de la DGMIC.

Comme vous le savez, la presse en ligne est soumise au regard critique permanent des internautes et aux commentaires sans concessions de la vaste communauté des blogueurs. L'interactivité qu'elle entretient avec ses lecteurs crée avec eux une relation étroite et exigeante. Cette confiance qui se construit patiemment, au fil du temps, constitue un atout essentiel dans le développement de notre forme de presse.

Dans ce contexte, il ne peut y avoir de confiance sans transparence. Celle-ci ne souffre pas du moindre soupçon. Or, il faut reconnaître que souvent détournées de leur objectif affiché, distribuées dans la plus grande opacité vis-à-vis du public, les aides traditionnelles à la presse souffrent d'un « déficit d'image » auprès des lecteurs.

C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le ministre, de donner le signal d'un fonctionnement plus transparent des aides à la presse, en rendant publiques les décisions du fonds SPEL.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce sujet, je vous prie, d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma très haute considération.

Maurice Botbol  
Président du SPIIL  
01 44 88 26 16  
[botbol@indigo-net.com](mailto:botbol@indigo-net.com)

Copies :

- M. Pierre Bordry, président de la CPPAP
- M. Simon Barry, président du comité d'orientation du fonds SPEL
- Mme Laurence Franceschini, directeur - DGMIC
- Mme Sylvie-Clément Cuzin, sous-directeur - DGMIC